

DOSSIER DE *candidature*



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

AOÛT 2025







Jean-Pierre Bosino

Maire de Montataire
Conseiller départemental



Karima Boukallit

Adjointe au Maire en
charge du développement
durable et de la transition
écologique

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur les membres du jury,

La Ville de Montataire est honorée de vous présenter ce livret, témoin de notre engagement continu en faveur d'un cadre de vie toujours plus agréable et respectueux de l'environnement. Forts de l'obtention de notre 3^e fleur en 2015, nous avons redoublé d'efforts pour consolider et enrichir notre démarche. Notre ambition est de démontrer comment Montataire, « Fièr & Solidaire », intègre pleinement les valeurs du label « Villes et Villages Fleuris » dans son projet municipal, en combinant esthétisme, écologie et bien-être pour tous nos habitant·e·s.

Ce document retrace la cohérence de nos actions, la transversalité de nos services et l'implication de l'ensemble de notre communauté dans cette dynamique vertueuse.

SOMMAIRE

A close-up photograph of a flowering plant, likely Euphorbia, with numerous small, bright green, rounded flower buds and leaves. The background is softly blurred, showing more of the same plant.

3 Éditorial

6 Présentation de la commune

**8 De la 3^e fleur en 2022
à aujourd'hui**

**12 La stratégie d'aménagement
du patrimoine végétal
et du fleurissement**



**20 La gestion des espaces
verts et des espaces
naturels sensibles**

**26 Le cadre de vie
et l'espace public**

**30 La valorisation
de la démarche**

36 Circuit de la visite

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Montataire est une commune de 13 944 habitants-es (au 1^{er} janvier 2025), située au cœur de l'Oise, dans le bassin creillois et faisant partie de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO). Elle se distingue par son riche patrimoine bâti et naturel. Historiquement ancrée dans un bassin industriel, la ville a su se transformer pour embrasser une démarche résolument tournée vers le développement durable et l'amélioration du cadre de vie de ses habitant-e-s.

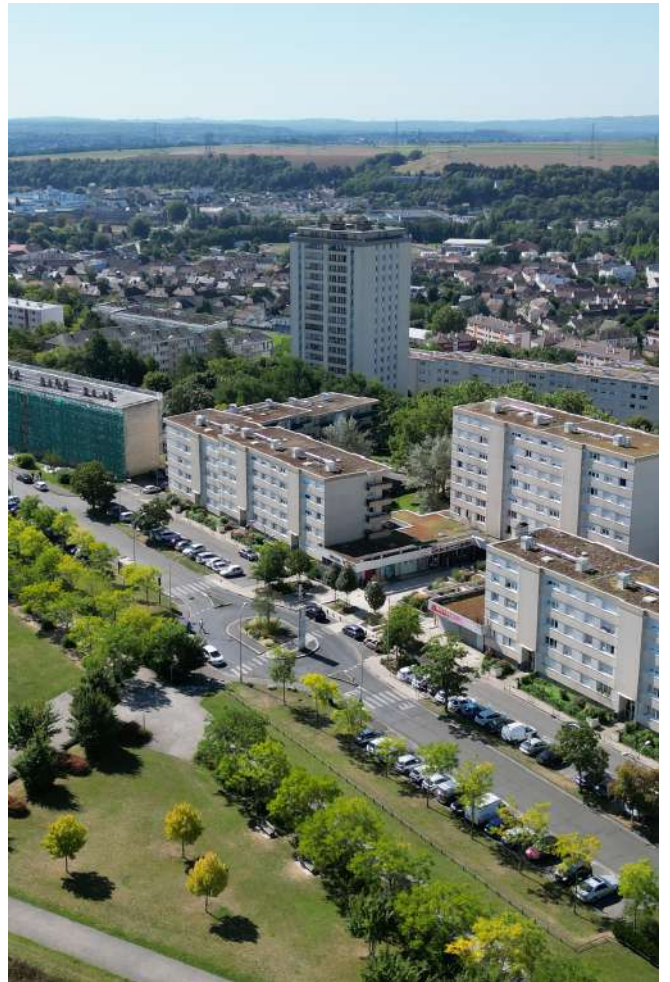
Montataire est une ville avec une histoire industrielle forte, qui influence encore certains quartiers. L'intégration de cette histoire dans les projets d'aménagement urbain est une préoccupation constante. Des zones

industrielles et des quartiers comme les Martinets ou le cœur de ville sont des points d'attention particuliers.

La commune bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel. L'espace naturel sensible du Parc Le Prieuré, le bois communal, et les rivières Thérain et Oise, ainsi que la plaine, constituent des atouts majeurs. La topographie de la ville, « Mons Ad Theram » (le mont sur le Thérain), participe également à son identité paysagère.

La population montatairienne exprime un fort désir de plus de verdure en ville, une attente que la municipalité s'efforce de satisfaire à travers ses diverses actions de végétalisation et d'aménagement.





DE LA 3^E FLEUR EN 2022 À AUJOURD'HUI

Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion

Depuis le maintien de la 3^e fleur en 2022, Montataire a poursuivi son projet municipal 2020-2026 avec une détermination accrue, en s'appuyant sur les principes fondamentaux du label « Villes et Villages Fleuris ». Notre démarche vise à :

1.

Améliorer la qualité
de vie des habitants
et des visiteurs.

2.

Favoriser l'attractivité
touristique, économique
et résidentielle.

3.

Agir en faveur
de l'environnement.

4.

Renforcer le lien social.

Ces quatre principes guident l'ensemble de nos actions, en assurant une transversalité exemplaire entre les services municipaux et les acteurs locaux.



PRU et végétalisation

Le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) intègre de manière significative la végétalisation des espaces. Les travaux menés en 2024 sur l'esplanade Fernand Tuil en sont la première traduction ; l'ouverture du quartier par la destruction d'un porche permet un accès piéton et une introduction paysagère au quartier. La promenade plantée sera un poumon vert en plein cœur du quartier, permettant aux habitant.e.s de se ressourcer à l'ombre de nombreux arbres. Les parkings du quartier vont être réaménagés pour faciliter le stationnement. Ces places seront conçues dans un matériau permettant de diminuer les îlots de chaleur et de mieux gérer l'écoulement des eaux de pluie. Le PRU intègre complètement la notion de développement durable.





L'avenue Ambroise Croizat

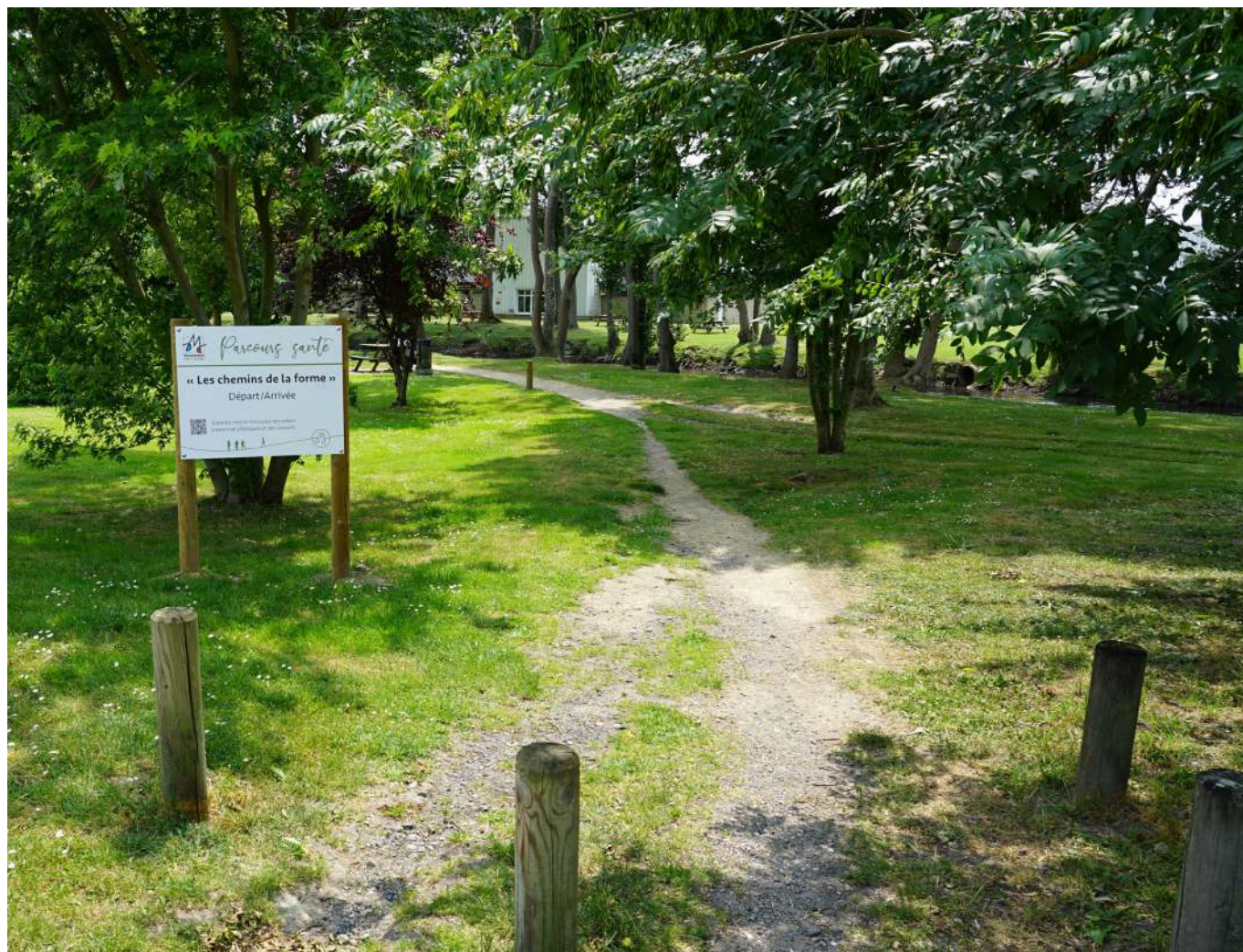
Entièrement refaite, 97 nouveaux arbres accompagnés de centaines d'arbustes et plantes ont été plantés. Ils participent à lutter contre le changement climatique et améliorer le cadre de vie des Montatairien-ne-s. Les abords du parking ont été végétalisés, un éclairage économe en énergie avec détection de mouvement a été installé sur la voie douce. Le lien avec le centre-ville a permis la création d'îlots de fraîcheur.

Cours d'Écoles

Un plan pluriannuel de végétalisation des cours d'écoles a été lancé. L'école Maurice et Lucie Bambier a été la première bénéficiaire. Différentes plantations, du gazon et du mobilier urbain vont ainsi être déployés dans les cours afin d'assurer entre autres le confort des élèves et enseignants.

Des plantes pour l'ombrage et pour s'isoler du quartier, des jardinières et des potagers pour servir de matériel éducatif ainsi que des récupérateurs d'eau vont venir agrémenter les écoles du groupe scolaire.





Parcours Santé

Les espaces verts sont valorisés pour les activités de sport-santé.

Colombarium - Cimetière

La végétalisation des cimetières est une alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Transversalité des Services et Acteurs Locaux

Tous les services municipaux, du cadre de vie à la communication en passant par la politique de la ville et l'enfance, sont pleinement impliqués dans cette démarche de développement durable. Nous collaborons étroitement avec des acteurs locaux clés tels que des associations (Projet Action 60, Société Ouvrière d'Horticulture et

de Tempérance de Montataire, société mycologique), les écoles (pour la pédagogie et les projets de végétalisation), et des partenaires institutionnels comme l'ACSO (pour la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets ménagers), le SIVT (Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain) avec un projet de mare pédagogique au parc du Prieuré, l'ONF (Office Nationale des Forêts) avec un plan de gestion du bois communal, et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) (avec le projet REVE au carrefour des Forges, axé sur la dépollution par les plantes).

LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE VÉGÉTAL ET DU FLEURISSEMENT

Patrimoine végétal

La stratégie de Montataire en matière de patrimoine végétal et de fleurissement s'inscrit dans une approche globale et durable, visant à enrichir la biodiversité et à améliorer le cadre de vie tout au long de l'année.



250

“ **En 2024, 250 arbres
ont été plantés en ville.**

”



Arbres

Une attention particulière est portée à la gestion, la qualité d'entretien et la protection des arbres. En 2024, 250 arbres ont été plantés en ville. Un plan de gestion du bois communal est mis en place avec l'Office National des Forêts (ONF), intégrant la gestion durable. Des études sanitaires sont ponctuellement réalisées par des sociétés lors de projets urbains, et le service des espaces verts assure une surveillance continue des autres plantations. Le choix des essences est crucial et est fait en lien avec le changement climatique, plantant des arbres pour les générations futures. Les essences les plus plantées ces dernières années sont les tulipiers, les bouleaux blancs et les charmes, qui demandent peu d'eau et possèdent un système racinaire adapté aux contraintes urbaines. De plus, si les arbres sont situés sur les trottoirs ou pistes cyclables, des grilles de protection au sol ont été posées pour assurer leur intégrité et la sécurité des usagers. Pour le Parc du Prieuré et l'Impasse Cité Louis Blanc, des arbres caducs sont spécifiquement choisis, permettant de profiter de l'ombre en été et de laisser passer la lumière en hiver.

Pour le Parc du Prieuré et l'Impasse Cité Louis Blanc, des arbres caducs sont spécifiquement choisis, permettant de profiter de l'ombre en été et de laisser passer la lumière en hiver.

Arbustes, plantes grimpantes

La gestion, la qualité d'entretien, le renouvellement et la diversité botanique sont également des priorités pour les arbustes et plantes grimpantes. Leur pertinence est évaluée en fonction des lieux.



Pelouses, prairies, gazons, couvre-sols, plantes mellifères / nectarifères

La gestion et la qualité d'entretien sont adaptées en fonction des lieux, favorisant la diversité des espèces végétales et animales. La présence de plantes couvre-sol est encouragée pour limiter la prolifération des mauvaises herbes et favoriser la biodiversité. Les ronds-points, quant à eux, sont spécifiquement tondus ou fauchés pour maintenir une esthétique soignée et fonctionnelle.



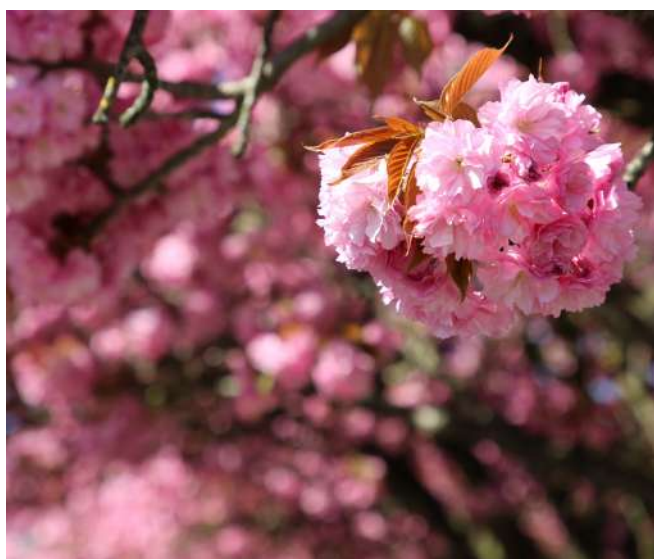
Présence végétale toute l'année

La ville ne se contente pas de massifs de fleurs classiques. Elle intègre une variété d'espèces (vivaces, arbustes, graminées) pour créer des scènes paysagères riches et évolutives au fil des saisons. Des plantes vivaces ou bisannuelles sont de plus en plus plantées pour assurer une présence végétale continue. Les espèces sont choisies en fonction des feuillages et des floraisons. Des thèmes floraux sont choisis pour chaque saison, créant des ambiances différentes et renouvelées. À l'automne, la ville plante stratégiquement des bisannuelles et des bulbes pour garantir une floraison riche dès



l'automne et au printemps. Des fleurs annuelles sont sélectionnées pour embellir la période estivale, tandis que les vivaces assurent des floraisons échelonnées tout au long de l'année. En hiver, une attention particulière est portée à la végétation persistante, et la taille tardive des graminées est privilégiée pour offrir un spectacle esthétique lorsque le givre les pare.





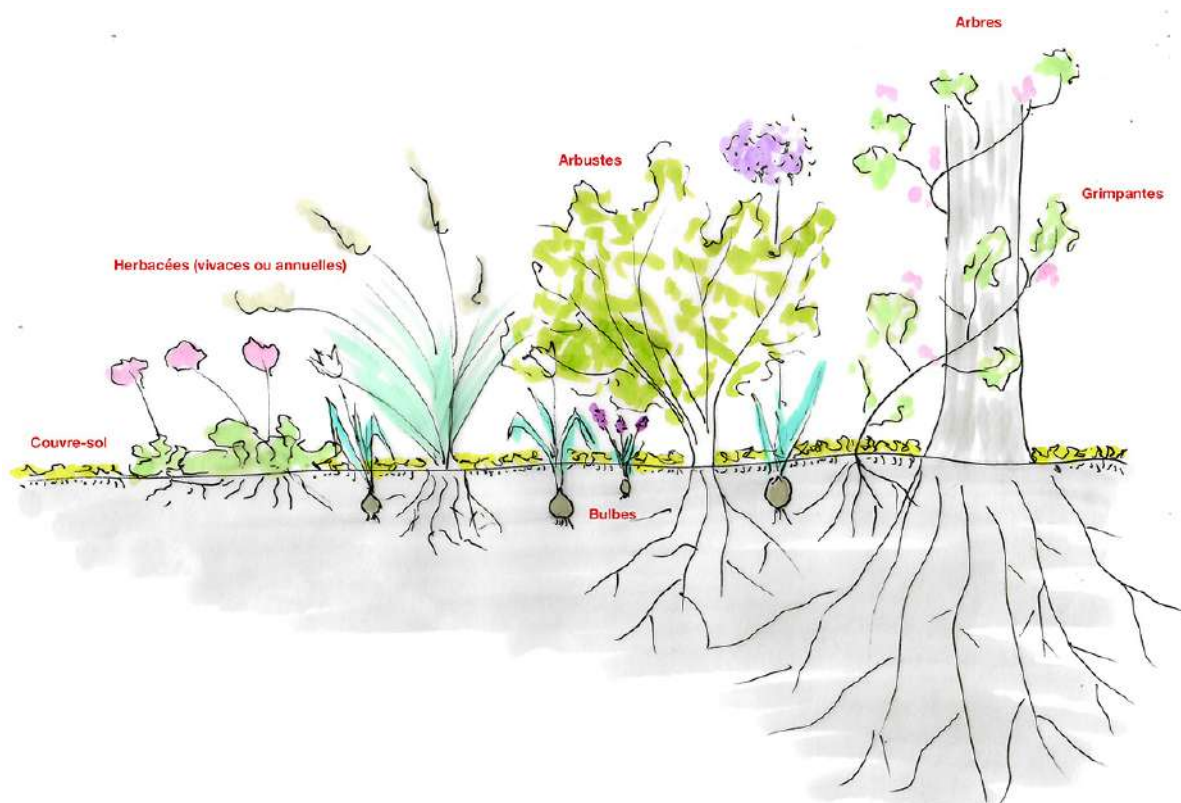
Fleurissement

Le fleurissement s'appuie sur une gamme végétale diversifiée et identitaire, adaptée à chaque lieu. Les techniques et supports de plantation sont choisis avec pertinence. L'intégration paysagère est primordiale, avec une attention particulière aux associations de couleurs et aux volumes pour un rendu esthétique soigné. La gestion et la qualité de l'entretien sont primordiales. Les fleurs vivaces du carrefour Jules Uhry, du colombarium et de la rue Ambroise Croizat, par exemple, sont des espèces sobres en eau et pérennes, illustrant notre engagement pour un fleurissement durable. Le choix des grandes jardinières, remplies de terreau adapté, a été minutieusement effectué pour correspondre au poids et au développement racinaire des espèces plantées. Fabriquées en métal, ces jardinières garantissent une robustesse et une durabilité exemplaires, contribuant à la pérennité de nos aménagements.

Utilisation de toutes les strates végétales

Montataire adopte une approche holistique de la végétalisation en utilisant toutes les strates végétales pour maximiser l'impact esthétique et écologique. Cette stratégie inclut :

- Des arbres matures et jeunes sont intégrés pour créer de l'ombre, structurer le paysage et favoriser la biodiversité. Les arbustes apportent du volume, des floraisons diverses et servent de refuge à la faune. **Les plantes grimpantes** sont utilisées pour végétaliser les façades et les structures, elles contribuent à la fraîcheur urbaine et à l'embellissement vertical.
- **Les herbacées (vivaces ou annuelles)** assurent un fleurissement continu et des scènes paysagères évolutives.
- **Les bulbes** apportent des touches de couleurs dès la belle saison.
- **Les couvre-sols** sont essentiels pour limiter les mauvaises herbes, réduire l'évaporation et favoriser la vie du sol.
- **L'harmonie des couleurs et des formes.** Les aménagements floraux sont conçus avec une attention particulière aux associations de couleurs et aux volumes, pour un rendu esthétique soigné.



Utiliser toutes les strates végétales dans son jardin





LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Gestion différenciée et zéro pesticide

Montataire a adopté une approche de gestion différenciée de ses espaces verts, adaptant les pratiques d'entretien aux spécificités de chaque zone. Cela favorise la diversité des espèces végétales et animales. Les parcs, rues et ronds-points ne sont pas entretenus de la même manière. Les zones de fauche tardive favorisent la biodiversité, tandis que les parterres urbains sont soignés avec précision. Pour autant, lors d'événements ou pour l'accès aux mobiliers urbains, des tontes ponctuelles ciblées sont réalisées.

Un atlas de la biodiversité, mené par l'ACSO, a recensé 35 espèces faunistiques patrimoniales dans la forêt communale de Montataire et la garenne de Froidmont, dont 30 oiseaux et 5 espèces protégées. 346 espèces animales (dont 16 patrimoniales) et 120 espèces végétales (dont 4 patrimoniales) ont été recensées.



Zéro Pesticide

L'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite par la Ville, en faveur de méthodes alternatives respectueuses de l'environnement, comme le désherbage mécanique ou thermique. Le désherbage est principalement réalisé manuellement par les équipes municipales. Cette politique répond aux enjeux environnementaux. La végétalisation des cimetières en est un exemple éloquent, facilitant l'entretien, améliorant le cadre de vie et augmentant la biodiversité. L'utilisation de brosse rotative et de binette est également privilégiée.

Montataire s'engage activement dans la préservation de sa biodiversité et de ses zones humides.

Le Parc Urbain du Prieuré

Ancien marais de 30 hectares, situé sur une ancienne gravière, est un exemple de gestion exemplaire d'une zone humide urbaine. Il abrite une faune et une flore riches de plus de 700 espèces, incluant des hérons, des martins-pêcheurs et des grèbes huppés. La gestion du parc vise à préserver cet écosystème fragile et à offrir un espace de détente et de découverte aux habitants.

Les berges du Thérain

Elles constituent une zone humide importante, essentielle à la régulation des eaux et à l'accueil de la biodiversité. La ville veille à leur préservation et à la qualité de l'eau.



Engagements pour l'environnement

Montataire démontre un engagement fort pour la gestion environnementale, avec des actions concrètes en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique.

La ville s'appuie sur des études et des partenariats pour une meilleure connaissance de sa biodiversité, notamment avec l'ACSO et Picardie Nature (pour les chiroptères et reptiles).

Des actions spécifiques sont menées pour la protection des espèces et des habitats comme par exemple :

- La préservation des zones humides favorables au Bruant des roseaux.
- La protection des entrées de carrières pour limiter le dérangement des chauves-souris.
- La conservation des vieux bois sur coteaux, des arbres creux et du bois mort pour abriter une biodiversité riche.
- L'installation d'hôtels à insectes dans les parcs et jardins publics pour les pollinisateurs et auxiliaires de culture.
- La plantation d'essences locales, mieux adaptées au climat local et favorisant la biodiversité.





Pour la gestion de l'eau

- **Des récupérateurs d'eau** de pluie ont été installés, par exemple, au groupe scolaire Jacques Decour, pour l'arrosage.
- **Les noues paysagères** renforcent l'attractivité et la pérennisation de la biodiversité en favorisant l'imprégnation de l'eau de pluie dans les sols.
- **La gestion de l'eau** est prise en compte dans les projets d'aménagement et l'arrosage automatique intégré ne se déclenche que la nuit pour éviter une perte par évaporation.

Limitation et valorisation des Déchets Verts

L'utilisation de broyeurs pour les déchets verts permet de créer du paillage pour les plantations, réduisant ainsi les besoins en arrosage et en engrais. La ville utilise un paillage naturel, tel que le miscanthus ou les copeaux de châtaigniers, pour ses plantations. De plus, 100% des déchets verts de la ville sont recyclés, soit transformés en paillage, soit acheminés vers une unité de compostage, soit valorisés directement dans les jardins ouvriers pour le gazon et les feuilles.



Énergie

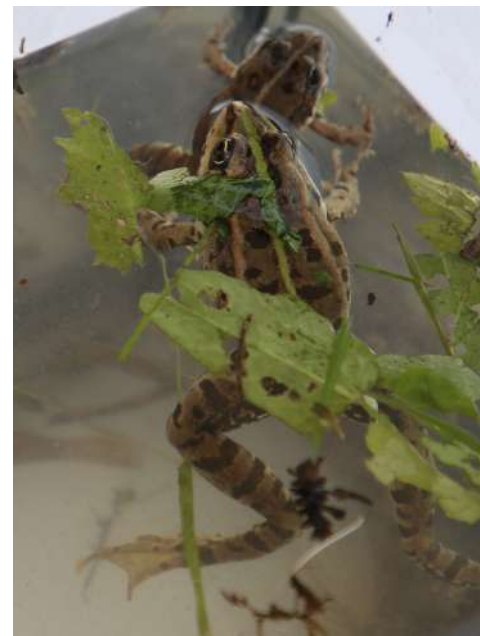
La ville a engagé une réflexion globale de maîtrise des énergies. Des candélabres LED avec détection de présence sont installés sur les voies douces. Des panneaux solaires sont utilisés (RCCM + écoles). La flotte de véhicules municipaux passe à l'électrique.

Opération « 1 million d'arbres en Hauts-de-France »

La ville participe à cette opération pour lutter contre le changement climatique, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie urbain.



La Semaine du Développement Durable est un événement majeur pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.



LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE PUBLIC



Mise en valeur du patrimoine bâti

Des opérations d'enfouissement des réseaux permettent de supprimer la pollution visuelle. Les réseaux sont enterrés dès la réfection de la voirie.

Maîtrise de la publicité et des enseignes

Un règlement local des publicités est en place.

La communication de la ville se veut elle aussi eco responsable et a abandonné les 4X3, sucettes qui entravaient le paysage, polluant visuellement les passants-es.

Mobilier Urbain

Les bancs, luminaires et corbeilles sont choisis avec soin, en tenant compte de leur esthétique et de leur

fonctionnalité, ainsi que des besoins des utilisateurs et de l'approche paysagère : par exemple aux abords du parking Croizat, sur la place Auguste Génie, derrière l'école Bambier.

Qualité de la voirie et des circulations

L'élagage des arbres, le désherbage des trottoirs et caniveaux sont

Amélioration et qualité

L'amélioration du cadre de vie est une priorité pour Montataire, se traduisant par des aménagements réfléchis et une gestion rigoureuse de l'espace public.



régulièrement effectués. La dépermeabilisation des sols est une pratique mise en œuvre, par exemple, sur le parking Lesieur.

Propreté

Une équipe d'îlotiers est mobilisée quotidiennement pour assurer la propreté des rues, en vidant les corbeilles et en ramassant les déchets dans chaque secteur de la

ville. Le ramassage de déchets régulier est aussi assuré par des associations. Des distributeurs de sacs pour la propreté canine sont installés, accompagnés de campagnes de sensibilisation.

Accessibilité

Des parcours santé et des bancs et tables de pique-nique PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont mis en place. Le

parc Le Prieuré est labellisé Tourisme et Handicap avec un parcours de randonnées PMR.

Entrées de Commune

L'identité territoriale de Montataire (notamment liée à la métallurgie, visible au carrefour des forges) est valorisée. La signalétique est mise à jour.

Espaces verts et loisirs

Montataire développe et entretient ses espaces verts et de loisirs pour offrir un cadre de vie optimal et des opportunités de détente pour tous.

Abords d'établissements publics

Les abords de la mairie annexe (parking Marfan) sont aménagés en tenant compte de l'accessibilité et du mobilier. Des arbres remarquables sont valorisés.

Quartiers d'habitation

Des projets ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) contribuent à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.



Parcs et jardins

Montataire compte plusieurs parcs comme le parc Le Prieuré, le bois Godart et diverses aires de jeux retravaillées en ilots de fraîcheurs comme celui de la mairie ou celui de la Cavée de grêle.



Jardins à vocation sociale et pédagogique

- **Jardins ouvriers** : Gérés par l'association Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire.
- **Jardins partagés** : Gérés par l'association Projet Action 60, principalement pour les écoles et l'EHH.

Espaces sportifs

Des espaces sportifs et de loisirs ouverts à tous sont aménagés, incluant des parcours santé.

Maillages et coulées vertes

Diverses sentes sont entretenues, notamment la coulée verte dans le quartier des Martinets.



Mobilités douces et infrastructures de déplacement

Un plan de déplacements reconsidéré avec des modes de circulation alternatifs est mis en place. Des liaisons douces sont fortement encouragées et utilisées, notamment pour traverser la ville. Une liaison a été réalisée avenue A. Croizat pour rejoindre le centre-ville depuis la gare, et un projet ACSO est en cours pour longer l'Oise.

Parkings non bitumés

dans le cadre de la désimperméabilisation des sols, les parkings comme celui du carrefour Lesieur sont ainsi repensés.

LA VALORISATION DE LA DÉMARCHE

Montataire encourage activement la participation citoyenne et la sensibilisation des jeunes générations pour pérenniser sa démarche environnementale.

Éducation et sensibilisation

La municipalité met l'accent sur l'éducation des jeunes générations, en organisant des interventions dans les écoles primaires de la ville et au collège. Ces animations pédagogiques sont menées par les services des espaces verts, l'apiculteur municipal et le service développement durable, assurant une approche complète et concrète des enjeux environnementaux. Des actions pédagogiques sont menées pour sensibiliser les élèves à la propreté urbaine et à la réduction des déchets. Par exemple, l'école Joliot Curie a mis en place un ramassage hebdomadaire des déchets dans la cour, avec un suivi du poids des déchets. Le groupe scolaire Jacques Decour est un exemple de végétalisation des cours d'école, avec un grand choix de plantations diversifiées, la plantation de fruitiers, l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie, et des classes en extérieur. Des locaux de stockage de vélos ont été installés.

Des journées citoyennes sont organisées au collège, spécifiquement pour les élèves de 3^e, afin de les impliquer activement dans des actions concrètes en faveur de l'environnement et du cadre de vie.

La Semaine du Développement Durable est un événement annuel qui s'étend sur une semaine, promouvant les actions menées à Montataire et avec les partenaires (ACSO, SMDO - Syndicat Mixte du Département de l'Oise, etc.). Cet événement sensibilise le public à travers diverses animations et activités. Des activités sont organisées au parc urbain du Prieuré, avec la participation des élèves, du centre de loisirs, des agents de la ville. En 2025, plus de 1 000 personnes ont été sensibilisées (voir pages 24 et 25).



Implication des habitants et du monde associatif

© Grâce Danh Sang

La ville encourage la participation des habitants à des actions de fleurissement ou de nettoyage, créant un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée.

Des nettoyages sont organisés par les associations et les écoles, avec prêt de matériel et logistique, et ramassage des déchets.

Les élèves sont impliqués dans le potager et la gestion de l'eau.

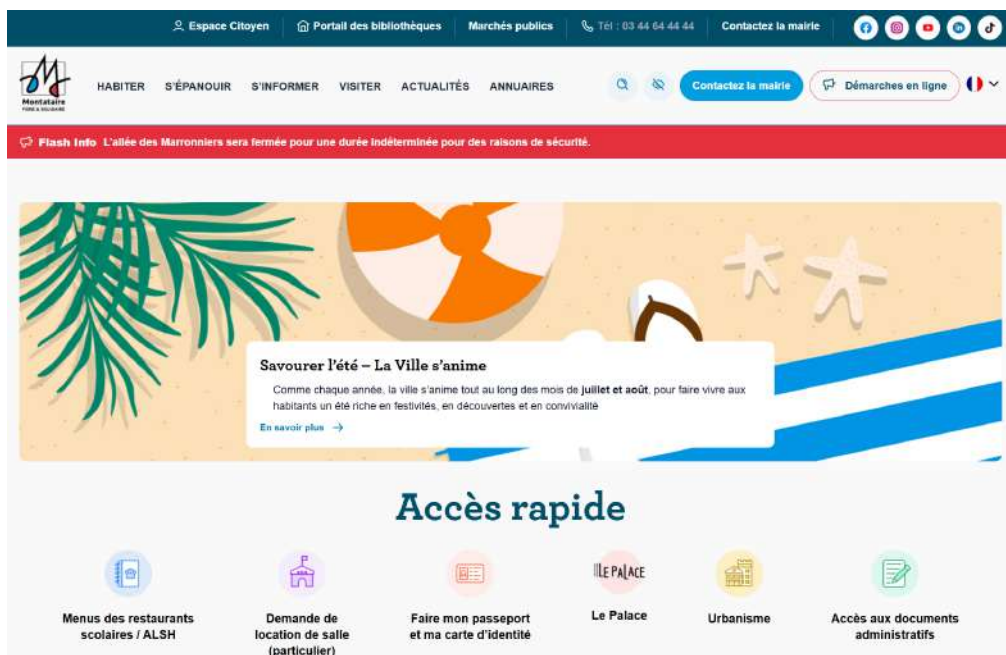
Des sorties mycologiques sont organisées pour les scolaires et le grand public.

La ville accompagne les initiatives locales (ramassages de déchets, actions dans les écoles, actions « zéro déchets dans ma cage d'escalier » dans le cadre du PRU...).



Une administration éco-responsable et des élus engagés

L'engagement de Montataire se manifeste également par une administration éco-responsable et des élus fortement impliqués dans la démarche.



Implication des Services :

- Organisation de manifestations éco-responsables : arrêt des bouteilles d'eau, utilisation du verre plutôt que du plastique dans les actions portées par la Ville.
- Mise en place d'une charte contraignante pour l'impression (recto-verso, noir et blanc).
- Un nouveau site internet éco conçu a vu le jour en 2024. Il a été pensé pour réduire son impact environnemental : choix des couleurs, des typographies, des supports photographiques, hébergement français...
- Procédure revue pour favoriser moins de papier et plus de démarches en ligne.
- Recrutement d'une chargée des questions environnementales.
- Réduction des produits et matériels avec perturbateurs endocriniens.
- Plan zéro phyto finalisé sur les sites municipaux, avec végétalisation des cimetières.
- Utilisation de l'eau ozonée pour l'entretien de la crèche et formation des agent-e-s
- Insertion professionnelle renforcée avec l'augmentation de l'accueil de stagiaires et apprentis, et la multiplication des chantiers d'insertion.
- Clauses d'insertion avec les maîtrises d'ouvrage (PRU).
- Politique d'achat de matériel durable, social et local pour toutes les acquisitions (travaux, fournitures, prestations, candélabres avec détecteurs de présence sur pistes cyclables).

- Mise en œuvre du projet ADDAX, Actions de Développement Durable pour une Administration eXemplaire. Les agents-es municipaux-ales sont formés-es aux techniques de jardinage écologique et à la gestion différenciée des espaces verts. Le tri, la lutte contre le gaspillage, les supports de communication recyclés, le nouveau site internet écoresponsable, sont autant d'exemples de l'implication écologique des services municipaux dans leurs missions quotidiennes.



Restauration Collective Durable :

- Montataire a été lauréate PSMT 2021 (Prix Santé et Mieux-Vivre au Travail), reconnaissant son engagement pour la prévention et la qualité durable en restauration collective.
- La ville a investi dans du mobilier et du matériel ergonomique, des travaux d'insonorisation et la formation des agents.
- Elle favorise l'achat de produits bio et locaux, et propose des menus végétariens dans les restaurants scolaires et pour les agents.





Promotion du Label :

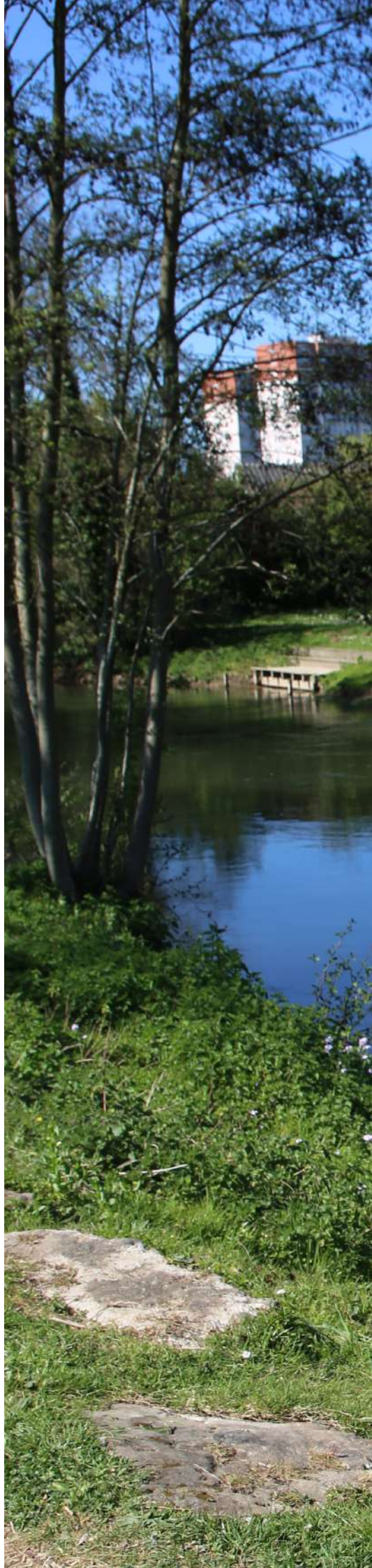
- Mise à jour des dossiers « Vivre » et panneaux d'entrée de ville refaits avec le logo du label.
- Le site internet promeut activement le label « Villes et Villages Fleuris ».
- Les valeurs du label sont transmises au-delà du simple logo.



Actions vers les Touristes :

Bien que la ville n'ait pas une portée touristique majeure, des projets sont menés pour valoriser son patrimoine.

- Promotion du parcours de randonnées PMR au parc Le Prieuré (labellisé Tourisme et Handicap), avec mise en avant du label Villes et Villages Fleuris sur les nouveaux panneaux.
- Création de randonnées par l'ACSO en lien étroit avec la commune.
- Valorisation des sentes existantes par l'ACSO et Creil Sud Oise tourisme.
- Promotion des monuments de la ville comme le château ou la collégiale, en lien avec les associations.

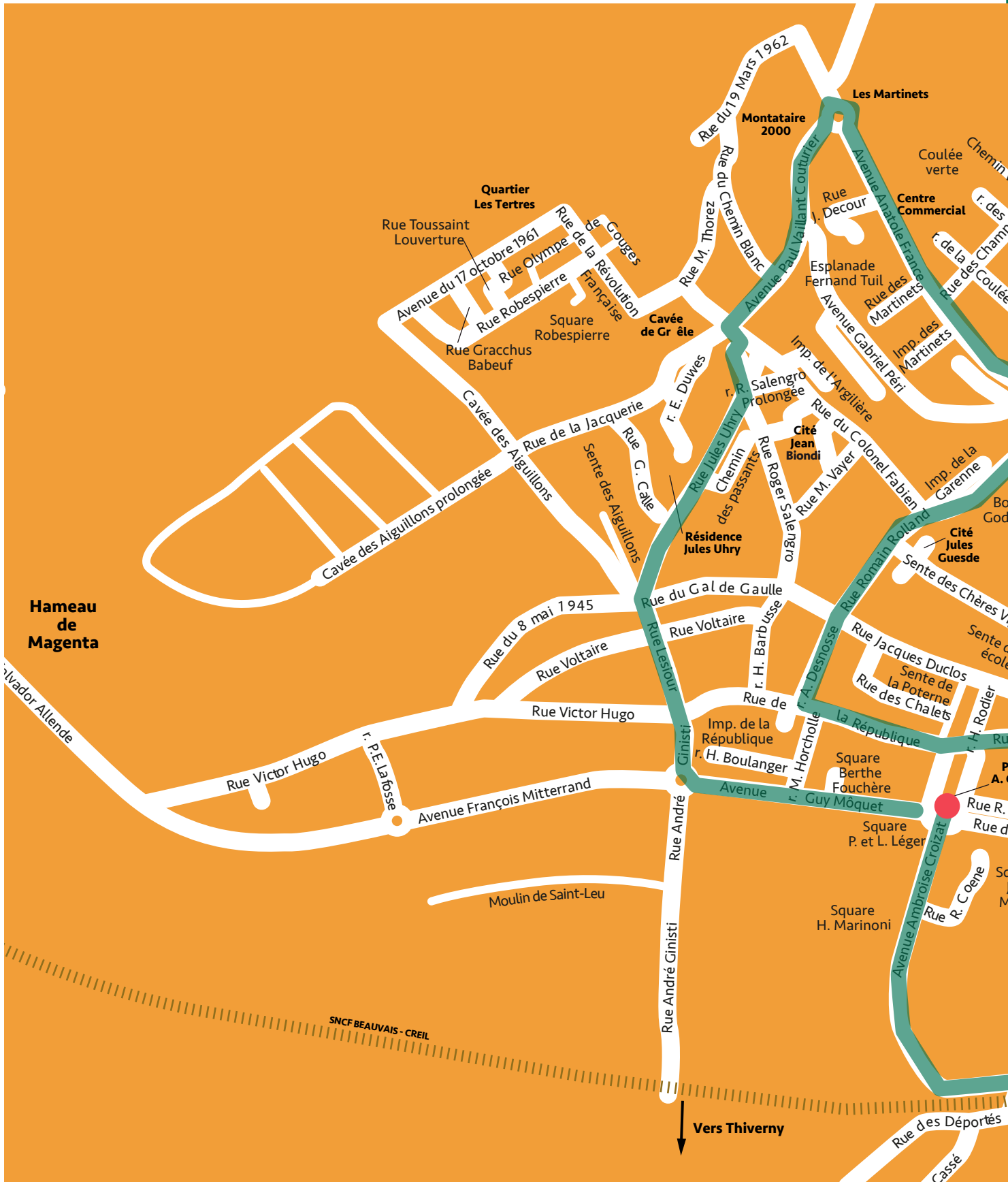




Vers randonnée Parc du Prieuré
à 670 m



CIRCUIT DE LA VISITE







Dossier de candidature : 3 fleurs - Villes et Villages Fleuris
Août 2025
Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Textes : Séverine Berger
Photographie des couvertures : ACSO
Photographies : Séverin Espel, Elie Romano & Laure Pubert
Maquette : Laure Pubert
Impression par la ville de Montataire : Christophe Sallaud
15 exemplaires

www.montataire.fr

